

19 Mars 1974

Déclaration d'installation.

Société PREGYPAN - CARPENTRAS

à l'intérieur du périmètre de l'industrie  
d'un dépôt aérien de gaz combustibles liquéfiés d'une contenance maxi-  
mum de 3500 Kgs de propane logé dans deux réservoirs jumelés de 4 m<sup>3</sup>  
de capacité unitaire.

3ème

Rubrique n° 211 - B - II - b

Le gaz propane est destiné à l'alimentation  
d'un poste de travail dans l'usine.

- en retour :
- une déclaration du  
29 Janvier 1974 ;
  - une notice descriptive PRIMAGAZ
  - un plan de masse au 1/200e

